



## Programme de formation : CACES® R372m – Engins de chantier

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître et respecter la réglementation et la recommandation R372m
- Etre reconnue capable de conduire en sécurité l'un des engins de chantier appartenant à la recommandation R372m

**PRÉ-REQUIS** : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.  
Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 1 participants à 6 personnes par groupe

**Validité** : 10 ANS

**DURÉE** : Module « mise à jour des compétences » : 2 jours soit 14 heures  
Module Initial : 3 jours soit 21 heures

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant utiliser des engins de chantier.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Un vidéo projecteur sera utilisé, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos suivi d'une mise en pratique sur site sélectionné avec l'engin concerné correspondant à la catégorie du passage d'examen.

Plusieurs scénarios seront réalisés afin de permettre au stagiaire d'évoluer dans différentes situations qui pourraient lui arriver suite à la formation.

### MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

### LES POINTS ABORDÉS :

#### Partie théorique :

- Echange avec les stagiaires sur leur expérience personnelle sur les engins de chantier
  - Présentation des stagiaires
  - La réglementation, Le conducteur, rôle et responsabilités qui lui incombent
  - Les statistiques des accidents de travail, la maladie professionnelle
  - Les partenaires de la prévention et leur rôle
  - Les différents acteurs dans l'entreprise et leur obligation,
  - Les risques liés à l'utilisation d'un engin de chantier
  - Les différentes catégories de la recommandation R372m,
  - Que faire en cas d'accident ?
  - Les connaissances de base du code de la route
  - Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
  - La technologie et la connaissance de l'engin de chantier
  - Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier
  - Les règles de conduite
  - Les équipements de protection individuelle,
  - Consignes d'entretien - contrôle et vérifications périodiques générales,
  - Conduire en sécurité
- Partie pratique (si le groupe comporte des initiaux) :
- Mise en pratique sur site sur circuits modulables

### SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'un CACES® R372m